



SYNDICAT MIXTE POUR L'ENLEVEMENT ET LE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE TOURNAN EN BRIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE SYNDICAL du 13 mars 2017

L'An deux mil dix-sept, lundi 13 mars à dix-sept heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la Région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 6 mars 2017 s'est réuni dans la salle du conseil syndical à Tournan en Brie sous la Présidence de Monsieur Dominique RODRIGUEZ, Président.

Nombre de :

- délégués en exercice : 87
- de Présents : 46
- de pouvoirs : 5

Le quorum atteint, le comité syndical peut valablement délibérer, le président ouvre la séance et inverse l'ordre du jour :

1. Subvention à l' « Amicale du Personnel »
2. DOB ;

A. DEMANDE DE SUBVENTION DE L' « AMICALE DU PERSONNEL DU SIETOM » :

L'amicale du personnel regroupant l'ensemble des agents du syndicat a fait une demande de subvention, pour l'aider à financer les activités organisées dont l'objectif est de créer du lien entre les agents. La commission des finances propose aux délégués de délibérer sur l'octroi d'une subvention identique à celle de 2016, soit 4 000 € pour cette année.

Délibération adoptée à l'unanimité.

B. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB)/ROB:

La loi impose l'organisation et la tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget primitif constituant la première étape du cycle budgétaire. La loi NOTRe, adoptée le 7 août 2015, apporte des obligations supplémentaires pour la transparence et la responsabilité financière des collectivités territoriales.

L'article 107 de la loi NOTRe a modifié les articles L. 2312-1 et L.5211-36 du CGCT relatif au DOB, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat. S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, ces nouvelles dispositions imposent au président de l'exécutif d'une collectivité locale de présenter à son organe délibérant, un rapport sur les orientations budgétaires (ROB).

I. De nombreux changements structurels en 2016:

A titre liminaire, il est important de considérer les changements sur les mois écoulés qui complexifient la précision des données budgétaires présentées :

1. Changement de logiciel RH / FINANCES (car nous n'étions pas dans la nomenclature comptable correspondant à notre strate : de 10 à 20 000 habitants et non inférieure à 3 500 habitants)
2. Changement du Responsable FINANCES
3. Changement de Direction Générale
4. Changement de trésorerie au 1er janvier 2017
5. Situation fiscale nouvelle liée à l'assujettissement partiel à la TVA introduisant un rappel depuis le 1er janvier 2013 nécessitant de définir la clef de répartition dont nous n'avons toujours pas reçu les indications du SIE de Roissy. A ce titre, nous devons nous faire accompagner par un cabinet spécialisé afin de ne pas prendre de risques sur la détermination de la clef de répartition
6. Le mode de financement des travaux de l'UVOM dont nous venons d'avoir le chiffrage.
7. Le projet de perception d'une indemnité transactionnelle de 2 000 000 € mettant ainsi fin aux nombreux litiges avec le groupement constructeur de l'usine d'Ozoir-la-Ferrière.

II. Analyse de l'exercice 2016

Dans ce contexte de changement, un certain nombre de réserves ont été émises précisant le caractère indicatif des éléments présentés. En effet, de nombreux travaux avec la nouvelle Trésorerie, KPMG (à qui nous avons confié la mission de définition de clef de répartition pour la TVA) et nos services internes sont nécessaires afin de bien consolider et fiabiliser la présentation de nos comptes 2016 et nos prévisions 2017.

Toutefois, le compte de gestion provisoire que nous venons de recevoir indique l'excédent suivant sur chacune des sections

- Fonctionnement + 19 232,03 €
- Investissement : + 1 232 256,76 €

2016

DEPENSES		RECETTES	
Prévisions	19 505 919,46 €	Prévisions	19 505 919,46 €
Réalisations	17 528 660,18 €	Réalisations	17 547 892,21 €
Fonctionnement	1 977 259,28 €	Fonctionnement	1 958 027,25 €
Prévisions	8 612 252,32 €	Prévisions	8 612 252,32 €
Réalisations	1 428 209,63 €	Réalisations	2 660 466,39 €
Investissement	7 184 042,69 €	Investissement	5 951 785,93 €

L'approbation du compte de gestion, le vote du compte administratif 2016 et un Budget Supplémentaire seront inscrits à l'ordre du jour d'un comité syndical distinct et ultérieur à celui du vote du Budget Primitif 2017 prévu le 27 mars. Ceci avant le 30 juin 2017 conformément aux dispositions règlementaires.

III. Etat de la dette en 2017

Suite à la récente réception des derniers tableaux d'amortissement, voici la situation de la dette précisant :

- L'établissement financier
- La date d'acquisition
- Le numéro de contrat
- Le montant emprunté
- L'échéance finale du prêt
- Le taux
- Le capital restant en 2017
- L'annuité

2017 - SIETOM DE LA REGION DE TOURNAN EN BRIE ETAT DE LA DETTE PAR BANQUE							
	Date acquis.	N° Contrat	Montant emprunté	Fin le	Taux	Cap. Restant	Annuité
SFIL (DEXIA)	21/11/2005	MIN226476EUR/0233990/001	4 000 000,00 €	21/11/2025	3,61%	2 052 294,92 €	282 537,60 €
	03/01/2006	MIN226476EUR/0233990/002	2 500 000,00 €	03/01/2026	3,61%	1 409 520,81 €	176 586,04 €
	31/08/2010	MIN251877EUR/0265742/001	4 900 000,00 €	01/09/2030	2,99%	3 503 929,34 €	327 286,66 €
	19/09/2011	MON276347EUR/0295332/001	3 000 000,00 €	01/12/2026	4,50%	2 210 349,99 €	279 341,42 €
			14 400 000,00 €		3,67%	9 176 095,06 €	1 065 751,72 €
CAISSE D'EPARGNE	12/05/2016	9736788	500 000,00 €	15/10/2036	1,90%	489 671,17 €	30 108,72 €
	11/05/2016	9736341	5 179 839,14 €	20/11/2034	2,55%	4 957 729,39 €	352 082,96 €
			5 679 839,14 €		2,22%	5 447 400,56 €	382 191,68 €
CREDIT FONCIER	26/11/2012	00002197492P	4 000 000,00 €	28/12/2032	4,90%	3 200 000,00 €	342 251,94 €
						3 200 000,00 €	342 251,94 €
T DE LA DETTE CUMULEE 2017			24 079 839,14 €			17 823 495,62 €	1 790 195,34 €

Une étude va être menée pour juger de la pertinence et du coût de la renégociation de certains prêts.

Rachat des prêts DEXIA – Simulations de Projections financières

RACHATS DES PRETS SFIL/DEXIA	ÉCHÉANCES	CRD	IRA	TOTAL
MIN226476EUR001	01/06/2016	2 255 233,72	439 370,60	2 694 604,32 €
MIN251877EUR001	01/09/2016	3 721 556,17	677 327,12	4 398 883,29 €
MON276347EUR001	01/11/2016	2 210 349,99	525 111,32	2 735 461,31 €
MIN226476EUR002	01/10/2016	1 409 520,81	274 606,44	1 684 127,25 €
		9 596 660,69 €	1 916 415,48 €	11 513 076,17 €
Nouveau prêt travaux				4 500 000,00 €
Total besoin de financement				16 013 076,17 €
Durée	Taux	Mensualités	Annuités	
30 ans (durée amortissement)	2,46%	67 687,00 €	812 244,00 €	
RESULTAT				
Annuités actuelles	1 790 195,34 €			
Annuités projetées	1 536 686,00 €			
Gain d'annuité	253 509,34 €			

Des questions ont été posées quant au coût que génère le refinancement de ces prêts.

Il a été suggéré de confronter les deux simulations :

- refinancement des prêts en cours en y ajoutant le nouveau prêt
- uniquement financer les nouveaux travaux sans modifier les prêts en cours

IV. Trésorerie :

La situation de la trésorerie est meilleure qu'en N-1 à la même date (au 23 février 2016 : 398 988€).

En effet, la ligne de trésorerie de 1 200 000 € souscrite auprès de la Caisse d'Epargne n'a pas eu besoin d'être activée.

Voici l'extrait du portail « Helios » au 1^{er} mars 2017 :

Récapitulatif pour l'ensemble des collectivités				
	Compte au trésor €	Dépenses PEC et échues €	Dépenses en instance ou non échues €	Total €
D	3.317.583,49	181.221,32	959.990,97 D	2.176.371,20

V. Reste à réaliser 2016 :

Sous toutes réserves des dernières vérifications comptables, les restes à réaliser 2016 seraient :

- Arval Biofiltre -364 000€
- CETIM - 20 800€
- FCTVA + 150 322 €

VI. Investissements 2017:

- Chauffage Climatisation 61 840€
- Isolation couloirs siège 3 600 €
- Raccordement fibre 18 240 €
- Borne électrique 4 200 €
- Stand exposition collecte sélective 2 000 €
- Clôture grillagée Déchetterie GRETZ 7 452 €
- Aménagement animation scolaire 12 000 €

VII. Investissements UVOM 2017 :

Le cabinet MERLIN, mandaté par le SIETOM propose la programmation des travaux suivants :

- Réparation des tubes de pré-fermentation
- Retourneur
- Aménagement sur le process
- Gestion et traitement de l'air
- Gestion des eaux
- Electricité et supervision
- Génie Civil

Les deux objectifs principaux de ces travaux sont :

1. La performance économique de l'usine dans le cadre de notre marché d'exploitation
2. La réduction des nuisances olfactives de l'unité

Ce programme de travaux a été soumis à la commission de traitement le 8 mars 2017.

N°	POSTE	Décomposition	MONTANT HT
TRAVAUX à ENGAGER			
1	Tubes de préfermentation	réparation tube 1	298 000 €
		réparation tube 2	122 000 €
		Total tubes de préfermentation	420 000 €
2	Retourneur automatique		1 557 000 €
3	Aménagements sur le process mécanique		208 300 €
4	Gestion et traitement de l'air	Gestion de l'air dans le bâtiment	385 850 €
		Dépoussiéreur et biofiltre ouvert	700 200 €
		Total ventilation/traitement de l'air	1 086 050 €
5	Gestion des eaux et VRD		601 500 €
6	Electricité et supervision		197 350 €
7	Aménagement du génie civil		302 000 €
	TOTAL TRAVAUX à ENGAGER		4 372 200 €

	<i>Frais annexes : Maitrise d'œuvre, Coordinateur sécurité, études techniques, etc. (10 % des travaux)</i>		437 220 €
	TOTAL INVESTISSEMENTS		4 809 420 €
	MARCHE AR-VAL (engagé en 2015)		- 354 200 €
	TOTAL INVESTISSEMENTS RESTANT à ENGAGER		4 455 220 €

L'attention porte sur la stratégie financière à mettre en œuvre concernant le financement. Afin de ne pas alourdir davantage les annuités, il est conseillé une renégociation de certains prêts dont les taux peuvent être diminués et la durée allongée (cf. étude ci-dessus).

Comparaison du coût de l'exploitation de l'UVOM avant et après les travaux, C'est-à-dire à compter du 1er novembre 2018

	Coûts 2015 avant arrêt usine (Etude SAGE)	Coûts d'exploitation après travaux		Rappel objectif bureau d'études SAGE
		Hypothèses considérées	Coûts annuels	
Fonctionnement UVO	6 340 000 €HT	Tranche T03 marché VEOLIA pour exploitation UVO	2 492 600 €HT/an	< 2 600 000 €HT/an
Transport des refus		Marché Mauffrey pour transport des refus - 10 €HT/T	245 250 €HT/an	225 000 €HT/an
Traitement refus		Marché VEOLIA pour le traitement des refus - 81 €HT/T	1 986 525 €HT/an	1 900 000 €HT/an
		TOTAL Exploitation	4 724 375 €HT/an	4 725 000 €HT/an

VIII. TEOM :

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères budgétée en 2016 était de 15 096 784€.

A l'heure de la rédaction de cette synthèse, nous n'avons pas reçu les bases définitives des services fiscaux. En revanche, nous savons que l'évolution de la population du Territoire du SIETOM selon l'INSEE est la suivante
 2017 : 159 120 habitants
 2016 : 157 348 habitants
 Soit, près de 1,2% d'augmentation de la population entre 2016 et 2017

En ce qui concerne l'évolution de la TEOM sur les 3 dernières années, l'augmentation était de 5% chaque année. Pour 2017, il est proposé + 2 %.

IX. Dépenses et recettes de fonctionnement 2017 :

La section Fonctionnement s'équilibre à 17 999 301,79€

Fonctionnement		Dépenses de fonctionnement 2017	
Dép.	17 999 301,79	Préparation du budget	Report + proposition
Rec.	17 999 301,79	- Charges à caractère général	16 082 216,16
		- Charges de personnel et frais assimilés	941 288,56
		- Dépenses imprévues	50 000,00
		Recettes de fonctionnement 2017	
		Préparation du budget	Report + proposition
		- Résultat d'exploitation reporté	19 232,03
		- Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchés.....	2 118 188,01
		- Impôts et taxes	15 373 538,75
		- Dotations et participations	154 000,00
		- Produits exceptionnels.....	334 343,00

La masse salariale a suscité des questions sur son évolution : le remplacement d'agents en Congé Longue Maladie est coûteux même s'il fait l'objet d'une prise en charge de l'assurance (mais les fonds sont imputés sur un autre chapitre budgétaire)

La section d'investissement n'a pu être construite compte tenu des derniers éléments manquants et travaillés avec la nouvelle trésorerie.

Le Comité Syndical PREND acte du DOB
Délibération adoptée à l'unanimité.

L'ensemble de ces propositions n'ayant pas fait l'objet d'opposition lors du débat d'orientations budgétaires, elles seront donc présentées voire améliorées lors du vote du budget primitif 2017 le lundi 27 mars 2017.

Monsieur le Président remercie Madame la directrice pour son travail malgré les difficultés rencontrées avec le changement de trésorerie.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 18h30